



Soupçon d'abus de faiblesse

Par **apogili**, le **25/11/2013** à **14:54**

Bonjour,

Notre mère, aujourd'hui âgée de 76 ans, possède une maison et une somme importante placée à la banque, fruit de leur travail respectif, mon père étant décédé.

Il y a quelques années, elle a fait la connaissance d'un homme un peu plus âgé qu'elle, pour nous il fait partie de la famille, lui au contraire prend ses distances, il est présent aux réunions de famille mais ne participe pas ou très peu aux discussions. J'ai omis de dire que nous sommes 4 enfants. Notre mère est d'un tempérament fragile, elle manque de confiance en elle, lui au contraire a les pieds sur terre, toujours à l'écoute quand nous nous laissons aller à des discussions d'ordre privées. Nous étions gratifiés tous les mois d'une petite somme d'argent, qui nous aidait bien, étant de condition modeste. D'un mois à l'autre, plus rien, nous pensons qu'il y a abus de faiblesse mais nous ne pouvons le prouver. nous craignons qu'il puisse détourner la succession au sujet de la maison et obliger maman à faire un testament en sa faveur. Pourrez-t-il le faire si nos soupçons s'avèrent exactes?.

Cordialement.

Par **marivonne**, le **26/11/2013** à **04:30**

bonjour, je vous dit une chose faite attention car mon ami, sa mère est décédé. il y avait donations aux dernier vivant. donc son père a géré la situation pour le placement d'argent aucun problème. jusqu'au jour où une dame de compagnie qu'il avait prise car âgée de 79 ans il fallait s'occuper de son père. mais celle-ci lui a bien embobiné, lui a fait changer le contrat d'assurance en son nom, il a changé son testament. résultat son père est décédé en septembre

2013. sa dame de compagnie a hérité des assurances des placements d'argent et le plus fort mon ami et sa sœur ont hérité un tiers de la maison le reste revient à sa dame de compagnie et comme ils avaient fait son testament en bonne condition il peut rien faire. Niveau de la banque votre mère ne doit pas donner de procurations. Au final c'est une étrangère qui a hérité presque tout.